

## APPENDICE «51»

POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE EN  
MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Mémoire présenté au

COMITÉ SÉNATORIAL DE LA POLITIQUE  
SCIENTIFIQUE

Mars 1976

Association des industries électroniques du Canada

77, rue Metcalfe, Pièce 809

Ottawa (Ontario) K1P 5L6

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Conclusions et recommandations générales	27
Commentaires sur les recommandations sénatoriales	28
Volume 2—«Objectifs et stratégies pour les années 1970»	28
Chapitre 13—Grandes orientations et objectifs d'une politique scientifique pour le Sénat	28
Chapitre 14—Objectifs et stratégies de la recherche fondamentale	28
Chapitre 15—L'influence du gouvernement sur les innovations industrielles	28
Chapitre 17—L'innovation industrielle et l'aide directe de l'État	28
Volume 3—«Les structures gouvernementales pour les années 1970»	29

POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE EN  
MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT*Conclusions et recommandations générales*

Depuis la présentation du rapport sénatorial, la situation s'est nettement détériorée. En raison de l'absence d'une politique gouvernementale ferme en matière d'industrie et de science, de la dépression économique généralisée et de l'inflation, l'activité des services d'approvisionnement et de soutien pour la recherche et le développement industriels a connu une baisse notable. Si, en 1974, il y a eu augmentation de 14%, cette dernière a pratiquement été réduite à zéro par l'effet déflationniste du PNB. 1975 n'ayant pas connu de changement en termes de dollars actuels, la baisse enregistrée était donc égale au taux d'inflation. *Nous croyons qu'à cette phase-ci du développement industriel canadien, il est d'une importance capitale de prendre des mesures directes en vue de pousser la recherche et le développement au sein de l'industrie.*

Les industriels s'inquiètent du fait que les problèmes sont étudiés et «résolus» selon une optique théorique et ils ont peur que le climat ne se détériore encore davantage, suite à la crise de conscience que traverse actuellement le gouvernement. *Il est nécessaire qu'une politique efficace soit immédiatement formulée et appliquée.* L'élaboration d'une politique scientifique n'est pas une fin en soi, mais bien le moyen de parvenir à des fins sociales et économiques. Un grand nombre d'essais sur ce sujet, notamment les rapports

sénatoriaux, font intervenir la notion de politique scientifique. On parle ainsi de la nécessité d'une politique ou d'une stratégie industrielle, d'objectifs et de projets nationaux, tout en reconnaissant que l'industrie, notamment l'industrie secondaire, est essentielle au bien-être économique et social du Canada. Il faut d'abord et avant tout élaborer une politique. Il est ensuite plus facile de mettre sur pied des structures et des organisations ministérielles.

C'est dans l'industrie électronique qu'on peut le mieux observer les conséquences des périodes creuses que le Canada a périodiquement connues au cours des dernières décennies. Récemment, le gouvernement a supprimé le PRID, de même que les programmes ayant trait à la Loi stimulant la recherche et le développement industriels. Il a de plus annoncé la diminution des activités d'autres programmes de soutien. *La perte et la mise en veilleuse de ces programmes sont extrêmement révélatrices quant à l'orientation de la politique gouvernementale et, en outre, elles touchent directement les toutes premières phases de la recherche et du développement au sein de l'industrie.* Lorsque les ministères gouvernementaux se voient obligés de prendre des mesures d'austérité, automatiquement, ce sont les dépenses extra-muros qu'ils suppriment. *Pour favoriser l'avancement de la recherche et du développement, l'industrie préconise le recours aux stimulants fiscaux.*

Les mauvaises conditions que connaissent actuellement la science et l'industrie secondaire sont causées par la croissance du secteur des services dans notre économie, croissance qui n'est pas accompagnée d'un renforcement équivalent de la source appréciable de revenus que constitue l'industrie secondaire. Pourtant, on met encore de l'avant une politique qui prévoit l'exportation de nos ressources naturelles (qui sont, pour la plupart, non renouvelables), ce qui fera de notre économie une économie dominée par les industries de services. Il est évident que tous les Canadiens veulent améliorer leur situation économique et sociale, mais on ne peut pas nier que la plupart des progrès économiques et sociaux sont obtenus par le biais d'une industrie hautement technologique. *C'est donc avec une profonde inquiétude que notre comité constate l'hésitation du gouvernement canadien à reconnaître le rôle et l'importance de l'industrie secondaire en général et de l'industrie électronique en particulier.* Le seul fait que la politique gouvernementale n'attribue aucun rôle à cette industrie stratégique montre bien le problème qui se pose au cours de l'élaboration d'une politique scientifique canadienne. Pourtant, cette clarification ne constituerait en soi qu'un engagement élémentaire et ne ferait qu'imiter l'action entreprise dans la plupart des autres pays industrialisés.

*L'apport majeur du gouvernement canadien à la question reste donc la politique d'impartition et ses structures satellites.* Il est certain que l'application rigoureuse d'une politique d'impartition pourrait permettre un réalignement substantiel des secteurs en cause. Par contre, il faut également admettre que la pression qui a été exercée sur les ministères gouvernementaux pour qu'ils appliquent la politique d'impartition a motivé plusieurs achats qui auraient été faits de toute façon. La notion d'impartition a de plus été altérée par la technique d'«achat de personnel», c'est-à-dire le recours à des «consultants» dont le traitement est assujéti à des taux négociés et qui travaillent directement sous la direction de fonctionnaires. En vertu de ces «contrats industriels», les conseillers techniques sont des fonctionnaires—à tous les égards, sauf pour le nom et la sécurité. Les avantages qu'en retire l'industrie sont